

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur du produit 3801662E 3801661E 3801660E 3801660BBE N° 109-PET-fr

Nom du produit : COLORANT DE PAPANICOLAOU OG6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange : Coloration en cytologie. PC21 : substances chimiques de laboratoire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : LEICA BIOSYSTEMS RICHMOND, INC.
5205 ROUTE 12
RICHMOND
IL 60071
ÉTATS-UNIS
Tél. : 001 815 678 2000

1.4. Numéro d'appel d'urgence +1-703-527-3887 (Chemtrec)

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CHIP : F : R11 ; T : R23/24/25 ; T : R39/23/24/25

Classification CLP : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 1 : H370 ;
Toxicité aiguë 4 : H302+312+332 ; Liq. infl. 2 : H225

Effets les plus néfastes : Facilement inflammable. Toxique par inhalation/par contact avec la peau/en cas d'ingestion. Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation/par contact avec la peau/en cas d'ingestion.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage CLP :

Mentions de danger : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H302+312+332 : Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Mots-indicateurs : Danger

Pictogrammes de danger : SGH02 : Inflammable.
SGH07 : Toxique, irritant, sensibilisant, narcotique.
SGH08 : Sensibilisant, mutagène, cancérigène, reprotoxique.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

COLORANT DE PAPANICOLAOU OG6

Page : 2

Conseils de prudence généraux : P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+361+353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P307+311 : EN CAS D'EXPOSITION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Éléments d'étiquetage CHIP :

Symboles de danger : Facilement inflammable.
Toxique.



Phrases de risque : R11 : Facilement inflammable.
R23/24/25 : Toxique par inhalation/par contact avec la peau/en cas d'ingestion.
R39/23/24/25 : Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation/par contact avec la peau/en cas d'ingestion.

Conseils de prudence : S36/37/39 : Porter un vêtement de protection, des gants de protection et un appareil de protection des yeux/du visage appropriés.
S38 : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S63 : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Lors de l'utilisation, peut former un mélange vapeur/air inflammable/explosif.
PBT : Cette substance n'est pas identifiée comme une substance PBT.

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Mélanges

Substances dangereuses :

ÉTHANOL

EINECS	CAS	Classification CHIP	Classification CLP	Pourcentage
200-578-6	64-17-5	F : R11 Limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires.	Liq. infl. 2 : H225	70.000%

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

COLORANT DE PAPANICOLAOU OG6

Page : 3

MÉTHANOL

200-659-6	67-56-1	F : R11 ; T : R23/24/25 ; T : R39/23/24/25	Liq. infl. 2 : H225 ; Toxicité aiguë 3 : H331 ; Toxicité aiguë 3 : H311 ; Toxicité aiguë 3 : H301 ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 1 : H370	25.000%
-----------	---------	---	--	---------

Section 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés à moins qu'ils ne soient collés à la peau.

Asperger d'eau la zone affectée pendant au moins 10 minutes si la substance est encore sur la peau. Transférer la personne à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'intoxication.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Transférer la personne à l'hôpital pour un examen par un spécialiste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire un demi-litre d'eau immédiatement. Si la personne est inconsciente, vérifier si elle respire et pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Si elle respire normalement, la placer en position de sécurité. Procéder à son transfert à l'hôpital dans les plus brefs délais.

En cas d'inhalation : Éloigner la personne du danger tout en veillant à sa propre sécurité. Si la personne est inconsciente, vérifier si elle respire et pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Si elle respire normalement, la placer en position de sécurité. Si la personne est consciente, lui demander de s'asseoir ou de s'allonger. Si sa respiration devient difficile, la faire s'asseoir et la mettre sous oxygène (quand de tels équipements sont disponibles). Procéder à son transfert à l'hôpital dans les plus brefs délais.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec la peau : La personne peut ressentir des irritations ou des douleurs à l'endroit où le produit a touché la peau. Lorsque le produit a été absorbé par la peau, des symptômes semblables à ceux d'une ingestion peuvent se manifester.

En cas de contact avec les yeux : Des irritations et des rougeurs peuvent apparaître. Une violente douleur peut être ressentie. Une brûlure de la cornée est possible.

En cas d'ingestion : Des difficultés à avaler peuvent être ressenties. L'inhalation de vapeurs au niveau de l'estomac provoque des symptômes similaires à ceux d'une inhalation directe. Des nausées et des douleurs gastriques peuvent apparaître, ainsi que des vomissements. La respiration de la victime peut devenir rapide et superficielle. La victime peut avoir des vertiges, voire perdre conscience. Elle peut aussi être prise de convulsions.

En cas d'inhalation : La victime peut ressentir une oppression dans la poitrine avec une difficulté à respirer. Elle peut perdre conscience. Elle peut aussi être prise de convulsions.

Effets immédiats/différés : Des effets immédiats sont possibles après une exposition, même de courte durée, au produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement particulier/immédiat : Consulter immédiatement un médecin. Lui montrer la présente fiche de données de sécurité.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

COLORANT DE PAPANICOLAOU OG6

Page : 4

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone. Mousse résistant aux alcools. Poudre chimique.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers en cas d'exposition : Facilement inflammable. Toxique. Les vapeurs peuvent se propager sur d'importantes distances et s'enflammer à proximité d'une source de combustion en entraînant un retour de flamme. Produit pouvant former un mélange air/vapeur explosif. Émission de vapeurs toxiques lors de la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : Porter un appareil respiratoire isolant, ainsi que des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éliminer toute source de combustion. Baliser la zone contaminée avec des avertissements et limiter l'accès au personnel autorisé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les canalisations ou les rivières. Contenir les déversements en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Utiliser de la terre ou du sable sec pour absorber. Le nettoyage ne doit être effectué que par du personnel qualifié connaissant cette substance.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir la Section 8 de la fiche de données de sécurité.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Exigences de manipulation : S'assurer que la zone est correctement ventilée. Éviter tout contact direct avec la substance. Ne pas fumer à proximité.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source de combustion. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Sécuriser les installations électriques pour qu'elles ne puissent pas déclencher de combustion.

Conditionnement adapté : Doit uniquement être conservé dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Aucune donnée disponible.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

COLORANT DE PAPANICOLAOU OG6

Page : 5

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Substances dangereuses :

ÉTHANOL

Limites d'exposition sur le lieu de travail :

Poussières respirables

Pays	8 h (MPT)	15 min (LECT)	8 h (MPT)	15 min (LECT)
Royaume-Uni	1 920 mg/m3	-	-	-

MÉTHANOL

Royaume-Uni	266 mg/m3	333 mg/m3	-	-
-------------	-----------	-----------	---	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : S'assurer que la zone est correctement ventilée. Sécuriser les installations électriques pour qu'elles ne puissent pas déclencher de combustion.

Protection des voies respiratoires : Utiliser un appareil respiratoire autonome pour la manipulation.

Protection des mains : Gants de protection

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. S'assurer d'avoir un bain d'œil sous la main.

Protection de la peau : Vêtements de protection avec des élastiques aux extrémités et un col fermé. Bottes en PVC. Douche de sécurité à proximité.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État : Liquide

Couleur : Orange

Odeur : Alcool

Taux d'évaporation : Moyen

Oxydation : Non oxydant (selon les critères CE)

Hydrosolubilité : Miscible en toutes proportions

Viscosité : Non visqueux

Point d'ébullition (°C) : 78

Point d'éclair (°C) : 12

Point d'auto-inflammabilité (°C) : 362

9.2. Autres informations

Autres informations : Non applicable.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

COLORANT DE PAPANICOLAOU OG6

Page : 6

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune dans des conditions normales de transport et de stockage.
Une décomposition peut se produire en cas d'exposition aux conditions ou matières répertoriées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Sources de combustion. Flammes.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Émission de vapeurs toxiques de dioxyde de carbone/monoxyde de carbone lors de la combustion.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets du mélange :

Effet	Voie	Base
Toxicité aiguë	INH DRM ING	Évaluation de la dangerosité

Symptômes/voies d'exposition

En cas de contact avec la peau : La personne peut ressentir des irritations ou des douleurs à l'endroit où le produit a touché la peau. Lorsque le produit a été absorbé par la peau, des symptômes semblables à ceux d'une ingestion peuvent se manifester.

En cas de contact avec les yeux : Des irritations et des rougeurs peuvent apparaître. Une violente douleur peut être ressentie. Une brûlure de la cornée est possible.

En cas d'ingestion : Des difficultés à avaler peuvent être ressenties. L'inhalation de vapeurs au niveau de l'estomac provoque des symptômes similaires à ceux d'une inhalation directe. Des nausées et des douleurs gastriques peuvent apparaître, ainsi que des vomissements. La respiration de la victime peut devenir rapide et superficielle. La victime peut avoir des vertiges, voire perdre conscience. Elle peut aussi être prise de convulsions.

En cas d'inhalation : La victime peut ressentir une oppression dans la poitrine avec une difficulté à respirer. Elle peut perdre conscience. Elle peut aussi être prise de convulsions.

Effets immédiats/différés : Des effets immédiats sont possibles après une exposition, même de courte durée, au produit.

Section 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : Non applicable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

COLORANT DE PAPANICOLAOU OG6

Page : 7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Identification PBT : Cette substance n'est pas identifiée comme une substance PBT.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucune donnée disponible.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : Transférer dans un récipient adapté et prévoir le ramassage par une entreprise spécialisée.

Mise au rebut de l'emballage : Nettoyer avec de l'eau. Mettre au rebut comme tous les déchets industriels normaux.

Remarque : L'utilisateur doit vérifier l'existence de réglementations régionales ou nationales en ce qui concerne la mise au rebut.

Section 14 : Informations sur le transport

14.1. Numéro ONU

Numéro ONU : 1986

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : PRODUIT INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.
(ÉTHANOL ; MÉTHANOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport : 3 (6.1)

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangerosité pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières : Aucune

Code tunnel : D/E

Catégorie de transport : 2

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

[suite]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

COLORANT DE PAPANICOLAOU OG6

Page : 8

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement (UE) n° 453/2010 de la commission.

* Indique le texte de la fiche de données de sécurité qui a été modifié lors de la dernière révision.

Phrases utilisées dans les Sections 2 et 3 : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 : Toxique en cas d'ingestion.

H302+312+332 : Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H311 : Toxique par contact cutané.

H331 : Toxique par inhalation.

H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).

R11 : Facilement inflammable.

R23/24/25 : Toxique par inhalation/par contact avec la peau/en cas d'ingestion.

R39/23/24/25 : Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation/par contact avec la peau/en cas d'ingestion.

Clause de non-responsabilité : Les informations ci-dessus sont considérées exactes mais n'entendent pas être exhaustives et doivent uniquement être utilisées pour guider les utilisateurs. La présente entreprise ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.